

2022-03.02.03

Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20220203-2022_0302_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 3 février à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Braches sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 45

· dont suppléés : 1

Membres représentés : 11

Votants : 56

Date de la convocation

28 janvier 2021

Secrétaire de séance :

Mme DOUAY Sonia

Messieurs BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, DESROUSSEAUX Éric, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HOLLINGUE Rémy, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, DEPRET Patrick, MOURIER Francis, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, NOCHEZ Didier, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, VIOLLETTE Paul

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PATRICE-BOURDELLE Christine de M. DURAND Pierre, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corinne, M. DOVERGNE Alain de M. CHARLES Gilles, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ de M. Lamotte Dominique, Mme DAMAY de Mme RAMON Marie-Gabrielle, Mme DAMAY de Mme TESTART Laëtitia, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. SURHOMME de M. LEROY Jean-Maurice

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, MENARD Sergine, RAMON Marie-Gabrielle, ROSE Maryse-Corinne, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, Messieurs DURAND Pierre, CHARLES Gilles, LAMOTTE Dominique, TEN Franck, DAMAY Jean-Michel, LEROY Jean-Maurice, TOURNIQUET Gautier, LOGEART Johan, CARON Hubert, DARCIS Philippe, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

OBJET : Projet Pôle multi-accueil RPE Moreuil Plan de financement prévisionnel - Demandes de subventions

Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président de la CCALN,

Dans le cadre de sa compétence Petite Enfance, la CCALN envisage un projet de construction d'un Pôle multi-accueil et Relais Petite Enfance (RPE) sur la commune de Moreuil.

En effet, les équipements intercommunaux existants à Moreuil, à savoir un pôle multi-accueil 20 places : Les Pt'hiboux localisé Rue Veuve Thibauville et un RPE (ex-RAM) localisé Rue Maurice Garin ne rassemblent pas les conditions optimales d'accueil des jeunes enfants, des assistantes maternelles, des familles et des agents.

La CCALN a défini dans ses priorités des projets structurants ayant notamment pour objectif d'améliorer les services à la population en lien avec les orientations de Développement Durable et de Transition écologique.

La maîtrise foncière du site d'implantation de ce futur projet est acquise, puisque la CC dispose de la surface nécessaire à la réalisation de cet équipement à côté des structures sportives du collège de Moreuil, dans un espace relativement préservé et propice à une conception en adéquation totale avec les mesures d'accessibilité.

Le bâtiment (surface totale estimée : 810 m² environ) accueillera un Pôle multi-accueil (32 places) et un RPE désormais ouvert à l'accompagnement des familles. Les échanges et la mutualisation des services s'en trouveront simplifiés.

Un ATMO (Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage) a été désigné pour accompagner la CCALN dans la définition et le suivi de ce projet fondé sur une conception bioclimatique et une construction frugale (PASSIF HAUS validé par PHPP niveau Plus et certifiable).

Vu la délibération de Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2021, relative à la demande de subvention DSIL et DETR,

Considérant qu'une distinction claire et non équivoque est nécessaire entre ces deux subventions,

Compte tenu de la multitude des dossiers présentés par les autres EPCI et communes du département au titre de la DSIL pour financer leurs projets, il y a lieu de redéfinir le plan de financement prévisionnel et de présenter le projet en tranches successives.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 45, Contre : 2 Mme Rose et M. Blin, Abstentions : 9 Mme Peronnet, Blin, Mrs Lecointe, Cottard, Desrousseaux, Beaumont, Caron, Depret, Hollingue) le Conseil communautaire :

- Sollicite pour ce projet les subventions de l'Etat au titre de la DSILTRANCHE1 pour l'année 2022, conformément au plan de financement prévisionnel modifié suivant :

Dépenses prévisionnelles	en € HT	Recettes prévisionnelles	en € HT	en % de l'assiette éligible
TRANCHE 1 Travaux - études	1 426 000 €	CD80	326 840 €	22.9%
		CAF	500 668 €	35.1%
		DSIL	170 830 €	12%
		CCALN	427 800 €	30,00%
TOTAL	1 426 000 €	TOTAL	1 426 000 €	100,00%

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 03 février 2022
à Braches

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 07/02/22

Affiché le 08/02/22

